



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Police cantonale - Commandement  
1702 Fribourg, Case Postale 13

Police cantonale POL  
Kantonspolizei POL

Commandement

1702 Fribourg, Case Postale 13

T +41 26 305 16 35, F +41 26 305 16 12  
www.policefr.ch

—  
**Poste/brigade/secteur** : Armes & Explosifs  
**Réf** : bj  
**T direct** : 026 305 16 35  
**Courriel** : bae@fr.ch

*Granges-Paccot, 22 janvier 2013*

### **Procédure de renouvellement de la carte européenne d'arme à feu pour tireurs sportifs et chasseurs**

A partir de la 2<sup>e</sup> partie de l'année 2013, les cartes européennes d'arme à feu vous seront adressées afin de les renouveler.

Selon la législation, il est possible de prolonger le document 2 x 2 ans. L'émolument par prolongation s'élève à 100 francs.

La carte ne propose la possibilité de la prolonger que pour une seule période, soit 2 ans.

### **Procédure proposée pour la prolongation de la nouvelle carte**

Le requérant fait parvenir à la Police cantonale sa carte pour prolongation. Cette demande contient les documents suivants:

- Formulaire de demande rempli
- Extrait de son casier judiciaire (pas plus ancien que 3 mois)
- 2 photos passeport (actualisées)
- Une copie d'une pièce d'identité
- Envoi de l'ancienne carte européenne d'arme à feu
- Au cas où il souhaiterait la mention de nouvelles armes, le client doit produire les contrats, respectivement les copies des permis d'acquisition

Nous proposons, **à l'avantage des titulaires de carte**:

- **Etablissement d'une nouvelle carte d'une durée de validité de 5 ans pour un montant de 150 francs, au lieu d'une prolongation de carte de 2 ans pour 100 francs.**
- **Une carte mise à jour: photo, qualité du document, données (adresse, armes)**

Evidemment, vous pouvez également demander la prolongation de la carte, conformément à la LArm, soit 2 ans pour 100 francs.